

VOLONTAIRES POUR LA NATURE

A Pas de Loup

[accueil](#) » [devenez écovolontaire](#) » [nos programmes](#) » [détails du chantier](#)

[voir la mappemonde](#)

Accueil

Qui Sommes-Nous ?

Devenez Écovolontaire

Nos Partenaires

Le Blog

Nous Contacter

RÉHABILITATION DE PELOUSES SÈCHES

en faveur des insectes et des orchidées



Où ?

Beaufort sur Gervanne, Parc du Vercors, Drôme

Qui ?

Action réalisée en partenariat avec l'association LYSANDRA Education Environnement

<http://lysandra.asso.free.fr/>



NOUS PROGRAMMES



Quel est le contexte ?

Issues et entretenues par les pratiques agropastorales, les pelouses sèches sont des milieux de très grande valeur écologique. Sans ces espaces ouverts, un grand nombre d'espèces aux affinités méditerranéennes (faune et flore) ne pourraient se maintenir dans nos régions. Lorsque les pelouses ne sont plus pâturées elles évoluent vers un stade buissonnant puis forestier ce qui entraîne une banalisation des habitats.

Quelles actions ?

Le chantier consistera débroussailler divers espaces en cours de fermeture. L'objectif est d'entretenir et /ou de recréer des milieux favorables aux différents cortèges d'espèces associés à ces habitats (flore, insectes, oiseaux, chiroptères) et de restaurer des stations d'orchidées remarquables.

Et moi ?

Le travail à effectuer par les volontaires consistera à couper manuellement les arbustes (sur lesquels les brebis ne sont pas efficaces), à réduire les branchages et à retirer cette matière végétale. Pour comprendre la démarche du chantier et la richesse de la région, des balades et des interventions naturalistes seront organisées sur des thèmes variés (à définir : botanique, grands ongulés, ornithologie, etc.).

Quand ?

Du 6 au 13 septembre 2014.

Quel profil pour le volontaire ?

18 ans minimum. Être en bonne forme physique. Une dizaine de participants. Pas de compétence particulière demandée, seule la motivation compte.

Combien ça coûte ?

La participation aux frais est de 60€. Elle donne accès à l'encadrement pédagogique et naturaliste, aux repas et à toutes les activités durant le séjour. Les frais de transports domicile-lieu du chantier sont à la charge du volontaire. Il est nécessaire d'être adhérent à l'association Volontaires Pour la Nature pour participer.

S'inscrire ?

Téléchargez la [fiche d'inscription](#) associée à ce chantier.

VOLONTAIRES POUR LA NATURE, Association loi 1901 -
[Plan du site](#) - [Mentions légales](#) - [Crédits](#)